

NOS MISSIONS

+ L'ACCÈS AU DROIT

L'objectif principal de l'ARAJUFA est d'apporter une aide juridique générale à tous les publics, principalement aux personnes les plus fragiles.

En grande partie sollicitée pour des affaires familiales, l'association accompagne le demandeur et facilite ainsi ses démarches.

Accueillir et offrir une **information gratuite**



Aider à **faire valoir ses droits** devant toutes juridictions



Assurer un **soutien juridique** tout au long de la procédure



Aider à la **compréhension** et à l'**exécution** des décisions de justice



Travailler en **partenariat** avec les institutions, les professionnels et les associations



+ L'AIDE À TOUTES LES VICTIMES

Les services d'aide aux victimes de l'ARAJUFA accueillent toute personne victime, offrent un soutien juridique et accompagnent pleinement les victimes par un **soutien psychologique tout au long de la procédure.**

TOUT PUBLIC
SANS CONSIDÉRATION
DE RESSOURCES

VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS



DÉFENSE ET ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS

Notre association est mandatée par l'institution judiciaire dans le cadre de la défense des intérêts des mineurs lorsque se présente un conflit d'intérêts avec les représentants légaux de l'enfant.

NOS ADRESSES

LES ANTENNES PRINCIPALES

- + **SIÈGE SOCIAL**
12, rue Champ Fleuri
97490 Sainte-Clotilde
☎ 0262 21 45 94
- + **ANNEXE • Palais de Justice de Saint-Pierre**
28 rue Augustin
Archambaud CS 70040
97851 Saint-Pierre Cedex
☎ 0262 25 12 83
☎ 09 76 91 12 83

LES BUREAUX D'AIDE AUX VICTIMES

- + **Tribunal de Grande Instance de Saint-Denis**
☎ 0262 40 22 20
- + **Tribunal de Grande Instance de Saint-Pierre**
☎ 0262 96 10 18
- ✉ ARAJUFA@wanadoo.fr
- f [arajufa réunion](https://www.facebook.com/arajufa.reunion)



ASSOCIATION RÉUNIONNAISE
POUR L'AIDE JURIDIQUE AUX
FAMILLES ET AUX VICTIMES

- + **ECOUTE**
- + **INFORMATION**
- + **SOUTIEN**

L'ARAJUFA est une association loi 1901 dont les missions sont :

« d'assurer l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation et l'accompagnement personnalisé des familles ainsi que des victimes d'infractions pénales, d'accidents collectifs, d'actes de terrorisme, d'accidents écologiques, industriels et de catastrophes naturelles dans les démarches adéquates auprès des professionnels, des administrations, autorités et organismes compétents... »



13 Novembre 1969

Création de l'ARAJUFA.



+ 1985

L'ARAJUFA intervient désormais dans le domaine de l'aide aux victimes.

+ 1986

L'ARAJUFA devient membre de l'INAVEM (aujourd'hui FRANCE VICTIMES).

+ 2002

L'ARAJUFA devient membre du Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD)

+ 2010

Signature de la convention portant création du Bureau d'Aide aux Victimes au Tribunal de St-Denis.

+ 2012

Signature de la convention portant création du Bureau d'Aide aux Victimes au Tribunal de St-Pierre.

+ 2019

- L'ARAJUFA devient ARAJUFA France Victimes Réunion.
- 50 ans de l'ARAJUFA

LES POINTS D'ACCÈS AU DROIT ET ANTENNES DE JUSTICE



SECTEUR NORD

+ POINT D'ACCÈS AU DROIT DE SAINTE-MARIE

15 rue du 20 Décembre
Immeuble Zatte Mangues
974438 Sainte-Marie
☎ 0262 72 10 14

SECTEUR EST

+ POINT D'ACCÈS AU DROIT DE SAINT-ANDRÉ

470 rue de la gare,
Domaine de la vanille
97440 Saint-André
☎ 0262 58 11 91

+ POINT D'ACCÈS AU DROIT DE SAINTE-SUZANNE

1 rue Isnelle Amelin
97441 Sainte-Suzanne
☎ 0262 52 35 23

+ POINT D'ACCÈS AU DROIT DU CHAUDRON

12 rue de la gare
97490 Sainte-Clotilde
☎ 0262 48 99 51

+ ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT DE BRAS-PANON

5 bis rue Azéma
Rivière du Mât les Hauts
97412 Bras-Panon
☎ 0262 58 55 59

+ ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT DE SAINT-BENOÎT

9 rue Montfleury
97470 Saint-Benoît
☎ 0262 50 15 42

SECTEUR OUEST

+ POINT D'ACCÈS AU DROIT DE LA POSSESSION

29 Place de la ville de Foshan
Les Frontons
ZAC St-Laurent
97419 La Possession
☎ 0262 32 75 82

+ POINT D'ACCÈS AU DROIT DU PORT

37, avenue Raymond Vergès
Voie triomphale
97420 Le Port
☎ 0262 71 22 27

+ ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT DE SAINT-PAUL

30 Quai Gilbert
Front de mer
97460 Saint-Paul
☎ 0262 45 42 98

+ ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT DE PLATEAU-CAILLOU

8 rue Paul Ferrand
97460 Saint-Paul
☎ 0262 45 81 98

+ ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT DE LA SALINE LES HAUTS

266 rue Jean Albany
97422 Saline-Les-Hauts
☎ 0262 33 77 45

+ POINT D'ACCÈS AU DROIT DE SAINT-LEU

3 rue Commandant
Henri Legros
97436 Saint-Leu
☎ 0262 34 70 85

SECTEUR SUD

+ MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE L'ÉTANG SALÉ

Rue Escaldès Engordani,
ancienne mairie annexe
97427 Etang-Salé
☎ 0262 26 57 15

+ MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE SAINT-LOUIS

71 rue Léonus Bénard
97450 Saint-Louis
☎ 0262 91 14 09

+ POINT D'ACCÈS AU DROIT DE BOIS-D'OLIVES

7 chemin Toby les Hauts
97432 Bois-D'Olives
☎ 0262 96 64 91

+ POINT D'ACCÈS AU DROIT DU TAMPON

155 Av. de l'Europe
ZAC Badre. La Châtoire
97430 Tampon
☎ 0262 57 31 26

+ POINT D'ACCÈS AU DROIT DE SAINT-PIERRE

26 rue Marius et Ary
Leblond
97410 Saint-Pierre
☎ 0262 91 84 92

+ POINT D'ACCÈS AU DROIT DE SAINT-JOSEPH

46 rue du Général de Gaulle
97480 Saint-Joseph
☎ 0262 56 18 56

+ POINT D'ACCÈS AU DROIT DE CILAOS

2 rue Victor Mac Auliffe
97413 Cilaos
☎ 0262 31 89 89